

# Factsheet Dublin

## Les demandes d'asile sont en baisse constante

Le nombre de nouvelles demandes d'asile déposées en Suisse en 2018 ne devrait pas dépasser 15'000. Les arrivées de nouveaux demandeurs d'asile sont à leur niveau le plus bas depuis 2010. Ni les conflits ni les persécutions n'ont diminué dans le monde. Cette baisse est le résultat d'efforts conséquents et honteux pour fermer les voies d'accès à l'Europe, efforts auxquels la Suisse participe de différentes manières.

## Plus d'un quart de toutes les demandes sont rejetées à travers Dublin

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Dublin pour la Suisse, le 12 décembre 2008, le Secrétariat d'Etat aux Migrations a, sur cette base, rejeté en moyenne plus d'un quart des demandes d'asile qui lui étaient adressées. Il est fort probable que cela soit un record européen.

Année	Nombre total des décisions prises par le SEM	Décisions NEM Dublin	Trans-ferts Dublin « out »	Trans-ferts Dublin « in »	Pourcentage de NEM Dublin par rapport à l'ensemble des décisions prises par le SEM
2009	17'326	3'486	1'904	195	20.1
2010	20'690	6'393	2'722	481	30.9
2011	19'467	7'099	3'621	482	36.5
2012	24'941	9'130	4'637	574	36.6
2013	23'966	7'078	4'165	751	29.5
2014	26'715	4'844	2'638	933	18.1
2015	28'118	7'915	2'461	558	28.1
2016	31'299	8'874	3'750	469	28.4
2017	27'221	5'843	2'297	885	21.5
2018*	26'260	4'334	1'867	1'296	16.5
<b>Total</b>	<b>246'003</b>	<b>64'996</b>	<b>30'062**</b>	<b>6'624</b>	<b>26.4</b>

\* Projection basée sur les chiffres du 1.1.2018 au 31.10.2018. Hypothèse : les chiffres restent stables pour les deux derniers mois de l'année.

\*\*Le décalage entre les décisions NEM Dublin prises par le SEM et les transferts « out » effectivement effectués s'explique par plusieurs facteurs, notamment :

- La décision du SEM pousse le requérant d'asile concerné vers la clandestinité (en Suisse ou dans un autre pays européen) avant l'exécution du transfert.
- Le délai de six mois dont la Suisse dispose pour exécuter le renvoi est dépassé et la Suisse devient compétente pour traiter la demande d'asile.
- Un recours ou une demande de réexamen amène le Tribunal administratif fédéral à casser la décision de transfert et/ou le SEM à renoncer au renvoi.

## La Suisse toujours grande gagnante du système Dublin

Entre 2008 et 2017, la Suisse a renvoyé 26'658 personnes au nom du règlement Dublin (transferts « out ») et en a accueilli 5'263. En comparaison avec les autres pays européens, la Suisse est la grande gagnante du système Dublin, loin devant la Suède ou l'Allemagne.

L'évolution récente montre toutefois que la « guerre des procédures » entre pays rend la Suisse moins gagnante (1613 transferts « out » et 873 transferts « in » en 2017). A noter : les données Eurostat diffèrent de celles du SEM mais les tendances sont les mêmes.

Source : EUROSTAT <https://ec.europa.eu/eurostat/web/asylum-and-managed-migration/data/database>



	Transferts "in"			Transferts "out"			Différence		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Belgium	668	414	701	885	1479	1107	-217	-1065	-406
Germany	2489	8512	4519	1954	3002	3766	535	5510	753
Greece	15	10	1	847	890	4467	-832	-880	-4466
Spain	0	938	619	0	3	0	0	935	619
France	1943	1257	1636	525	1293	2633	1418	-36	-997
Croatia	24	570	249	2	12	8	22	558	241
Italy	2180	4061	5678	28	0	75	2152	4061	5603
Sweden	0	964	1184	1964	3763	1213	0	-2799	-29
Switzerland	558	445	873	2417	3111	1613	-1859	-2666	-740

Plus de 40% des renvois Dublin de la Suisse se font en direction de l'Italie.

Source : SEM <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik/archiv/2018/10.html>

